

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-56Item](#)[Marie Moret à Fortin et Cie, 4 janvier 1896](#)

Marie Moret à Fortin et Cie, 4 janvier 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation2 p. (415r, 416r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Fortin et Cie, 4 janvier 1896, consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47248>

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[4 janvier 1896](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Fortin et Cie](#)

Lieu de destination59, rue des Petits-Champs, Paris

Description

RésuméMarie Moret a reçu une livraison incomplète de sa commande ; elle conteste la facturation du transport de marchandises, que le catalogue de Fortin et Cie indique franco pour les commandes de plus de 25 F.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Transport de marchandises](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 10/10/2023

14 rue Brandebourge

Nîmes — Gard

Nîmes 4 janvier 1896

Messieurs Jorin et Cie,

Je reçois (incomplètes) les
marchandises que vous récla-
maît ma lettre du 2^e; et
je constate sur votre
facture cette inexactitude;

Vous me comptez 1⁰⁵
de port, ma commande
dépassait 2⁵ francs et vos
catalogues portent qu'au-
dessus de 2⁵ fr. vous
expédiez franco.

Je ne vous redois donc
pas la somme d'un
franc cinq centimes
dont vous me portez
redouble de ce chef.

= Je vous la redois
d'autant moins que
c'est vous qui me
redonnez le

Bloc peinture à
l'huile ——— 1.10

que vous me comptez
en facture et que vous
ne m'expédiez pas.

Restons en donc là

si - malgré les
 informations de
 vos catalogues -
 je vous devais le
 port & pour une
 commande de plus
 de 25 francs; puisque
 vous avez à moi
 1 fr. 10 pour couvrir
 la somme de 1 fr 50
 que vous me
 réclamez.

Agitée je vous
 prie, Messieurs, mes

Parfaites civilités

Marie Godon

14 rue Bourdeloue

Nîmes

(Gard)